

LES POSTES INFORMATIQUES

Les bibliothèques mettent à votre disposition des postes Internet, dont certains offrent un accès aux logiciels Microsoft Word et Excel. Nous offrons également l'accès à Internet sans fil.

Nous prenons pour acquis que vous êtes à l'aise avec l'environnement informatique mis à votre disposition. Nos employés n'offrent pas de soutien technique.

Conditions d'utilisation

Vous devez avoir en main :

- Le numéro inscrit sur votre carte d'abonné;
- Le mot de passe que vous utilisez pour les services en ligne du catalogue Nelligan;

Votre dossier d'utilisateur doit être en règle.

Durée d'une session

- Une session dure 30 minutes et débute à l'heure juste, ou à la demie de l'heure, jusqu'à concurrence de 4 h / jour dans l'ensemble du réseau.

Enregistrez votre travail sur une clé USB car celui-ci sera perdu une fois votre session terminée.

Réservation

- 1 h / jour par bibliothèque
- 3 h / semaine (la semaine débute le dimanche)

Vous pouvez faire vos réservations directement sur le poste Internet que vous occupez ou au comptoir. Nous n'acceptons pas de réservations ni d'annulations de réservations par téléphone.

Impression

Les impressions (en noir et blanc uniquement) sont au coût de 0,25\$ / page. Vous devez charger votre porte-monnaie virtuel au comptoir de service.

Responsabilités de l'utilisateur

Il est interdit d'afficher, de recevoir ou d'envoyer des textes ou des images pouvant constituer une infraction au Code pénal.

Il est interdit de modifier les logiciels ou d'en installer.

L'utilisation d'Internet par les 13 ans et moins demeure sous la responsabilité parentale.

BIBLIOTHÈQUE HOCHELAGA

1870, rue Davidson
514 872-3666

 JOLIETTE
 29

Dimanche	12 h à 16 h
Lundi*	10 h à 16 h
Mardi	13 h à 18 h
Mercredi	13 h à 18 h
Jeudi*	10 h à 16 h
Vendredi*	10 h à 16 h
Samedi	10 h à 16 h
* Fermée entre 12 h et 13 h	

BIBLIOTHÈQUE MAISONNEUVE

4120, rue Ontario Est
514 872-4213

 PIE-IX
 139

Dimanche	12 h à 17 h
Lundi	12 h à 19 h
Mardi	10 h à 20 h
Mercredi	10 h à 20 h
Jeudi	12 h à 19 h
Vendredi	12 h à 19 h
Samedi	10 h à 17 h

BIBLIOTHÈQUE LANGELIER



6473, rue Sherbrooke Est
514 872-2640

 LANGELIER
 33, 185 et 197


Dimanche	10 h à 17 h
Lundi	10 h à 17 h
Mardi	12 h à 20 h
Mercredi	12 h à 20 h
Jeudi	10 h à 18 h
Vendredi	10 h à 18 h
Samedi	10 h à 17 h

BIBLIOTHÈQUE MERCIER

8105, rue Hochelaga
514 872-8738

 HONORÉ-BEAUGRAND
 26, 28, 85 et 189

Dimanche	11 h à 17 h
Lundi	11 h à 17 h
Mardi	11 h à 20 h
Mercredi	11 h à 20 h
Jeudi	10 h à 18 h
Vendredi	10 h à 18 h
Samedi	10 h à 17 h

Suivez-nous sur 



Toutes les bibliothèques sont accessibles aux personnes à mobilité réduite.

bibliomontreal.com

 Mercier
Hochelaga-Maisonneuve
Montréal 

ENSEMBLE POUR VOUS!

RÈGLEMENTS ET USAGES

Bibliothèque Hochelaga
Bibliothèque Langelier
Bibliothèque Maisonneuve
Bibliothèque Mercier

bibliomontreal.com
POUR ALLER PLUS LOIN

Votre abonnement est gratuit si vous êtes citoyens montréalais et est valide pour 24 mois dans toutes les bibliothèques du réseau de la Ville de Montréal.

Une pièce d'identité ainsi qu'une preuve de résidence sont exigées lors de l'abonnement, du réabonnement ou lors d'un changement d'adresse ou de catégories d'abonnés.

Vous devez présenter votre carte d'abonné au moment d'emprunter des documents ou d'utiliser Internet.

Vous êtes responsable de votre carte d'abonné et de son usage. Veuillez nous aviser rapidement en cas de perte ou de vol.

CATÉGORIES D'ABONNÉS

Jeune

(signature du parent obligatoire)
13 ans et moins*

Adulte

de 14 à 64 ans*

Aîné

65 ans et +

* Il est important de nous aviser lors de votre 14^e et 65^e anniversaire afin de bénéficier de nouvelles modalités d'emprunts.

MODALITÉS D'EMPRUNTS

	Nombre	Durée
Réseau de la Ville de Montréal	40 (10 DVD)	21 jours
Pour chaque bibliothèque	25	21 jours
Dont		
Nouveautés	10	21 jours
CD musicaux	5	21 jours
DVD individuel	5	7 jours
DVD coffret	2	21 jours

Il est possible de renouveler les documents par téléphone ou par Internet, SAUF s'ils sont en retard depuis plus de quatre jours ouvrables ou s'ils sont réservés. Le prêt des documents est gratuit. La carte d'abonné doit être présentée au moment de l'emprunt des documents. Le signataire de la fiche d'inscription d'un abonné de 13 ans et moins est responsable des documents empruntés par cet usager.

RÉSERVATIONS ET MISES DE CÔTÉ

Le moyen le plus simple et le plus rapide pour effectuer gratuitement une réservation (pour un ou des documents) est par le biais d'Internet. Sur le site nelligan.ville.montreal.qc.ca, vous pouvez facilement créer votre dossier en ligne afin d'effectuer, entre autres, vos réservations. Le service de réservation est aussi offert par téléphone ou au comptoir de la bibliothèque. Vous pouvez faire jusqu'à trois réservations par jour. Dans le cas d'une réservation, attendez d'être joint par notre système de messagerie, par courriel ou par téléphone, avant de vous présenter en bibliothèque. À partir de ce moment, un délai de 48 heures vous sera accordé pour venir chercher votre document.

LE RETOUR DES DOCUMENTS

Retour universel

Il est possible de remettre les documents dans l'une ou l'autre des bibliothèques du réseau de la Ville de Montréal ainsi qu'à la Grande Bibliothèque.

Chute à livres

Vous pouvez laisser vos documents dans la chute à livres en dehors de nos heures d'ouverture.

CODE DES RESPONSABILITÉS DES USAGERS

Afin de maintenir une ambiance calme et accueillante, et d'assurer un environnement sain et sécuritaire pour tous les usagers et le personnel, les usagers ont la responsabilité :

- d'adopter un comportement et une attitude respectueux à l'égard du personnel et des autres usagers de la bibliothèque;
- de maintenir un niveau sonore adéquat, par exemple en parlant à voix basse, en éteignant la sonnerie de leur téléphone portable ou en réduisant le volume de leurs écouteurs;
- en maintenant les lieux, le matériel et les équipements propres et en bon état, notamment en protégeant les documents empruntés des intempéries en apportant votre sac. Il est par ailleurs interdit de boire, de manger et de fumer;
- en s'assurant que les enfants de moins de 7 ans soient supervisés par un accompagnateur responsable.

LISTE DES TARIFS

Abonnement

Résident	Gratuit (valide 24 mois)
Non résident - jeune	44 \$ (valide 12 mois)
Non résident - adulte	88 \$ (valide 12 mois)
Non résident - aîné	56 \$ (valide 12 mois)

Impression de document

Photocopieur	0,15 \$ la page
Imprimante (informatique)	0,25 \$ la page

Amendes

Par jour de retard et par document :

Abonné – adulte	0,25 \$
Abonné – jeune ou aîné	0,10 \$

Remplacement de la carte d'abonné

Abonné – adulte	3 \$
Abonné – jeune ou aîné	2 \$

Perte ou dommage

Vous devez rembourser le prix d'un document perdu ou endommagé, les frais de retard si applicables, plus 5 \$ de frais administratif.

Perte de privilège

Le droit d'emprunt (document ou équipement) sera refusé si le solde est supérieur à :

Abonné – adulte	3 \$
Abonné – jeune ou aîné	2 \$

ou si un ou plusieurs documents sont en retard depuis plus de quatre jours ouvrables